

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 14

**Artikel:** On mot d'infan : (patois gruyérien)  
**Autor:** Luvi  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214627>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ON MOT D'INFAN

(Patois gruyérien.)

**V**é hou<sup>1</sup> à Piéro dou Kâro n'iran pâ tan ou lârdo; le chêna<sup>2</sup> gagnivè tiè cha dzornâ et ti lè j'an oun infan; falyi bin vuityi po niâ lè dou bë. L'otri, la pitita Tréje ke n'a pâ prou mè dò katre an di acha dona<sup>3</sup>:

— Di, dona, po le Boun-An, te m'adjitîri bin ouna bala poupé.

— Ma la tuva n'e pâ tan vilye et lè onko bouna grantin, ke fa to bounamin la dona po ne pas fère dò la pène a che n'infan.

— Mè pa pagni<sup>4</sup> ne chu pa bin vilye, répon la pitita Tréje on bokon korohia, et portan l'otri vo mi bin adzetzâ ouna pitita chéra.

La dona ne chavi tru tiè dere. Tiè arâ-vo répondu?

(La Gruyère.) LUVI DOU PRA D'AMON.

LE PIPOMANE

L'original morceau que voici a paru dans *l'Almanach de Genève* (année 1901), publié sous les auspices de l'Institut national genevois (Ch. Eggimann et Cie, Genève, éditeurs.)

Prés de son poèle il est assis.

Pour lui c'est le moment précis  
De la douce bénédiction...

Ne troublez pas sa quiétude!

La fumée eu flocons épais

S'échappe du fourneau d'écueme.

Voluptueusement il fume...

Ne le troublez pas dans sa paix!

Lorsqu'il a sa robe de chambre

Et machonne son tuyau d'ambre,

Toute autre chose est sans appas...

Chut! mes amis, ne parlez pas!

Que la mort, la grande faucheuse,

Fasse le vide autour de lui...

Hum!... Hum!... dit-il, chose fâcheuse!

Fumons pour calmer notre ennui...

Que le vieux monde se lézarde,

Il s'en inquiète fort peu...

Il lui suffit, au coin du feu,

De fumer sa vieille bouffarde.

Mais qu'un nouveau phylloxera

S'attaque aux tabacs de ce monde,

De ce jour... tristesse profonde!

Lentement il dépirera...!

H. CUENDET.

LA REVIENDZE DE L'EIVOUÉ

(Patois d'Ormont-dessous)

**V**os ai prau congini io Djian Tzerbouin que n'ave quiet tre tzavon dè bagnes et que viendai tot le tzautein 'na pouechein ta gotta dè lassè ei z'english que loyavont on pare dè maézons per li montagnes.

Le rio passave dè coute le tzale dè cei Djian Tzerbouin, et ma fei, le matin et la né, quand e'r' ave aria, è bouetave na gotta d'eivoué dein le seilhzon.

Tzerbouin peinsave : « Mon lassè è trois gras; è ne pas justo dè le veindre asse bon tiet cè!...

Nion ne le veyai tiet son boubo qu'ave de tot bons zuets.

On dzor dè grand poue teint, li bagne eirant zu ein tzamp dëssu 'na revene prei de rio; la plihze balla dè ci vatxes a lecâ su la terra moua et a tzu bas dein le qu'aire grot et brot.

L'eivoué eira prévonda; la bagne sè néive. Djian Tzerbouin est venu avoué son bouèbe et sè lameinta que meint se'r' ave perdu sa fenna.

— Eh! ma poura bagne! mè qu'ave tant fauta dè ton lassè!

— Kaise-tè, mon pore; l'est bien à drei; n'in tant boueta d'eivoué dins le lassè qu'ara l'eivoué a neya la vatze!

(Le Messager boiteux)

<sup>1</sup> Chez ceux (vê cliau, en patois vaudois). — <sup>2</sup> Le père.

<sup>3</sup> A sa mère. — <sup>4</sup> Moi non plus.

**L'Almanach Radio-Suisse** vient de paraître. Ce volume, format de poche, contient foule de renseignements les plus utiles sur la Suisse et le monde. On y trouve, notamment, la liste de tous les membres du Conseil national et du Conseil des Etats, les noms des principaux fonctionnaires des Départements fédéraux, la représentation de la Suisse à l'étranger, la liste du Corps diplomatique, des châpiteaux sur l'armée, les finances, le droit usuel, les statistiques, etc.

Les *Ephémérides de la guerre*, conduisent jour par jour, le lecteur à travers les luttes de ces quatre années. Les illustrations photographiques, ajoutent encore à son attrait.

C'est une petite encyclopédie populaire au prix de 1 fr. 50.

LE DRAPEAU DES CITOYENNES

Samedi dernier, nous avons reproduit l'édifiante profession de foi de la « Société des Amis de la Liberté du Chenit, siégeante au Brassus », qui fut fondée quelques semaines avant la révolution vaudoise de 1798.

Voici encore, touchant cette société, la relation d'un curieux incident, qui intéressera tout particulièrement les dames.

Lè 10 juin 1798, trois citoyennes du Brassus entrent dans la salle de la Société. Elles sont précédées par la musique, et présentent à l'assemblée un drapeau façonné de leurs mains et dont on avait chargé leur patriotisme. L'une d'entr'elles prononce alors le discours suivant :

**S**ocieré de Frères et d'Amis, que forma l'amour de la Patrie et de la Liberté! Revez de nos mains cet étendard dont vous voulutes bien nous confier l'arrangement. Puisent ces trois couleurs dont l'éclat réuni ravit tous nos coeurs, être à jamais le symbole de la réunion pour tous les Enfants de l'Helvétie, et le gage du bonheur commun!

Société de Républicains! l'épouvantail du crime et de la tyrannie! Agréez l'offre sincère que nous vous faisons aujourd'hui, de nous occuper avec zèle de tout ce que vous voudrez bien confier à notre amour pour la Patrie.

Nous viendrons toujours dans ce Sanctuaire de l'Égalité, profiter de vos instructions républicaines; l'ordre, la décence et le respect pour les mœurs que vous y faites régner, nous y invitent sans cesse.

Puissions-nous tous ensemble former sous ce drapeau, une école de vertu et de patriotism! et vive la République!...

Réponse du Président

**C**ITOYENNES! vous avez une part bien méritée au respect et à l'estime que nous portons à votre sexe. La candeur, la modestie et les vertus, qui sont le plus brillant apanage des Républicains, sont aussi votre partage.

C'est donc à des mains pures que nous avions confié le soin de façonner l'étendard sacré, que votre présence embellit encore aux yeux de cette Assemblée. La parfaite exécution de ce travail précieux, répond bien à l'idée que nous avions conçue de votre génie, guidé par votre enthousiasme républicain.

Vous venez de rendre justice aux Amis de la Liberté, en applaudissant à la décence et à la moralité qui règne dans cette Assemblée; oui, chères Concitoyennes, jamais la licence ne souillera parmi nous la douce Liberté: autant celle-ci nous est chère, autant celle-là qui en est le fléau, fait horreur aux vrais Patriotes.

L'Assemblée reçoit avec une joie bien pure les offres obligeantes que vous lui faites si gracieusement. C'est en son nom que je reçois avec transport ce drapeau aux couleurs Helvétiques; nous le regardons comme un présage assuré de la réunion générale de tous nos frères à la cause sacrée de la Liberté et de l'Égalité...

Permettez, dignes Républicaines, que je vous témoigne la satisfaction de l'Assemblée par un embrasement fraternel.

Portez à vos Concitoyennes l'assurance de notre estime, en les invitant à nous aider à

avancer l'œuvre salutaire de notre entière Réénération.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

PAR O. BADEL

XV

La rentrée à Tuayre-Ville.

Les sombres forêts du Jorat, si mal famées jadis, au dire des historiens et des poètes, sont traversées sans encombre. Bientôt la dislocation commence. Des participants nous abandonnent, guettés dans les gares par leur famille. Ils nous quittent, une larme au coin de l'œil.

Tuayre-Ville! Toute la jeunesse nous attend. Un cortège s'organise pour faire une entrée triomphale dans notre modeste cité. Tout le monde est sur pied, et c'est dans le plus grand enthousiasme que les derniers instants se passent. Puis vient la cruelle séparation, le retour dans nos demeures et les doux épanchements dans l'intimité des familles. Cette fois, la course est finie; elle appartient au domaine des souvenirs.

C'est avec une douce joie que nous avons voulu la faire revivre en écrivant ces lignes, modeste monument élevé à sa mémoire, à la somme d'efforts qu'elle a occasionnés, à l'amitié inaltérable qui unit en un solide faisceau tous les membres de la Chorale. La vaillante société, pour employer le terme du juge, dans sa lettre de créance, a toujours tenu fermement son drapeau et mis en pratique sa belle devise : *Plaisir-Fraternité-Travail*. Depuis longtemps, elle l'observe, voulue son culte d'amour à notre cher village, cherchant à procurer à notre chère jeunesse de saines distractions, surtout à la retenir dans le cercle de la famille, à l'attacher au coin natal. Le culte de l'art, sans le pousser à des limites qui le rendent pénible et sans attirer, suffit à son ambition et lui permet de passer, sans heurts et sans revers, sa paisible existence.

FIN

L'auteur de cette fraîche narration nous en voudra peut-être de violenter sa modestie en disant que si l'excursion des chanteurs de Tuayre-Ville a eu une si éclatante réussite, c'est à ses efforts qu'ils le doivent. Il l'avait préparée avec un soin qui lui a valu la juste reconnaissance de tous les participants. Heureuses les bourgades qui possèdent des citoyens ne songent qu'à se dévouer pour autrui! Mais, puisque nous sommes en train de commettre des indiscretions, ne nous arrêtons pas en si beau chemin, et révélons le vrai nom de Tuayre-Ville. Entre Carrouge et Bressonnaz, sur un épaulement du Jorat, s'éparpillent des fermes dont plusieurs sont ornées des armes sculptées et peintes de leurs propriétaires, site pittoresque et paisible, d'où fuit un ruisseau, la Tuayre. Ce délicieux endroit, jadis seigneurie importante, c'est Vulliens.

**Grand Théâtre.** — Le succès de la revue *Kamardas's pas kapout* ne tarit pas. C'est chaque soir une nouvelle salle comble. Et les applaudissements saluent avec enthousiasme toutes les scènes de cette revue, si réussie. Aujourd'hui, samedi, matinée et soirée. Dimanche, soirée.

**Royal Biograph.** — Au nouveau programme du Royal Biograph signalons « Le gai lord Daring », une splendide comédie dramatique moderne interprétée par l'excellent comédien qu'est J. Warren-Kerrigan. C'est une œuvre forte et émotionnante. Avec « Du Pôle Nord au mariage », le public pourra se dilater la rate. Ces deux films sont encore rehaussés par deux nouveaux épisodes de « Mascamor » : « Les deux sœurs » et « La chanson de la mort ».



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS